

ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Maire de Vendeville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la Loi n° 66-407 du 18 Juin 1966,

Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu la demande de travaux présentée par l'Entreprise TNRV - 10, rue Laennec - 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES pour deux branchements d'eau au n° 20, rue de Fâches,

CONSIDERANT Que les travaux d'une durée d'environ 1 mois débiteront le Lundi 6 Mai 2024 et devront être terminés le Jeudi 6 Juin 2024 au plus tard,

Qu'il y a lieu, en conséquence de procéder à une restriction de circulation et d'interdire le stationnement des véhicules de part et d'autre du chantier par la mise en place de panneaux de signalisation,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

ARRETE

N° 023-2024-04-24

- ARTICLE 1er** : En raison des travaux qui débiteront le Lundi 6 Mai 2024, pour une durée d'1 mois, au n° 20, rue de Fâches, il y a lieu, en conséquence de procéder à une restriction de circulation et d'interdire le stationnement des véhicules de part et d'autre du chantier par la mise en place de panneaux de signalisation.
- ARTICLE 2** : La vitesse au droit du chantier sera limitée à 30 km/h.
- ARTICLE 3** : l'Entreprise TNRV aura à charge de prévenir quelques jours avant la date d'exécution des travaux les riverains, du stationnement qui pourrait gêner l'opération.
- ARTICLE 4** : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'Entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.
- ARTICLE 5** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire de Vendeville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'Entreprise TNRV à La Chapelle d'Armentières et transmis pour ampliation à :

- Madame le Commandant de Police de Wattignies,
- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille.

Fait à Vendeville, le 24 Avril 2024

Le Maire,

The seal is circular with a blue border. Inside the border, the text "MAIRIE DE VENDEVILLE" is written at the top and "1504" at the bottom. The center of the seal features a coat of arms with a central figure and a star above it.


Ludovic PROISY